

# MAG BIOSPHÈRE

- Journal du Syndicat des hautes vallées cévenoles - juin 2024 - N°46

Saurez-vous  
les trouver?



*Ce logo vous permettra  
d'identifier dans ce journal  
les actions qui illustrent  
l'engagement citoyen dans  
les hautes vallées cévenoles.  
10 logos se cachent  
dans ce journal !*

## L'ENGAGEMENT CITOYEN

**Des initiatives et une mobilisation  
pour un territoire vivant et durable**

### **BIODIVERSITÉ**

Propriétaires et  
agriculteurs s'engagent !

P.6-7

### **AGRICULTURE**

Soutien aux filières agricoles  
locales

P.11

### **ENERGIE**

L'autoconsommation  
collective et citoyenne  
en projet

P.18 à 20

### **COMITÉ CITOYEN**

Les habitants s'engagent pour  
les hautes vallées cévenoles

P.22

# EDITO

Le programme « Homme & Biosphère » (MAB) de l'UNESCO, sur lequel se règlent les actions du Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles depuis plus de 30 ans maintenant, se doit d'être participatif, d'impliquer les habitants, de faire avec eux le plus possible. Cette participation sera désormais mieux formalisée avec la mise en place d'un comité citoyen auquel vous êtes, habitants du territoire du Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles, invités à participer (voir les modalités dans ce bulletin). Ce comité n'est cependant pas une fin en soi, la participation est d'ores et déjà organisée et effective dans la gestion même des actions du syndicat telles l'observatoire scientifique du territoire ou le projet de développement des énergies renouvelables via des projets d'autoconsommation collective citoyenne dont il est aussi question dans ce magazine ; telles aussi les rencontres ou ateliers proposés aux agriculteurs, professionnels ou amateurs, sur les problématiques agricoles face au changement climatique ; telles enfin les interventions collectives avec notamment les comités de défense actifs sur notre territoire cévenol pour la défense des services publics ou des services de santé de proximité indispensables au maintien et à l'installation de populations dans nos vallées.

C'est donc bien avec cette dimension participative que s'engagent le projet « Treilles et Terrasses » sur l'adaptation au changement climatique des cultures en terrasses, le projet d'autoconsommation collective citoyenne d'énergies renouvelables locales, le projet de révision du plan de massif DFCI dans le cadre d'une approche globale et durable de la forêt, avec le souci permanent du cycle local de l'eau et du maintien des sols vivants (voir pages suivantes).

A noter que ces actions sont engagées en cohérence avec les plans climat (PCAET) et les plans alimentaires territoriaux (PAT) engagés par Alès Agglomération côté Gard ou le département côté Lozère ; avec les chartes forestières animées par le PETR Sud Lozère et le Pays Cévennes côté Gard. Le suivi et la protection de la biodiversité, via les contrats Natura 2000 notamment, le développement et la transmission des connaissances en la matière avec les chargés de mission Natura 2000 et les animatrices scientifiques basées à Biosphera, ce volet important de l'action du Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles a été renforcé dernièrement avec l'arrivée d'un nouveau chargé de mission Nature et Culture, ceci pour répondre à la demande du territoire, notamment des scolaires.

Par ailleurs, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, la commune lozérienne de Molezon nous a rejoints, pour la compétence « MAB », tout comme la gardoise Saint-Jean-de-Valériscle pour la compétence DFCI, et la commune de Moissac-Vallée-Française vient de délibérer pour devenir la 25<sup>ème</sup> commune du Syndicat. Ensemble, sur un territoire cohérent comme celui du Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles, sans idée de supplanter aucune des structures existantes, mais au contraire en s'ajoutant à celles-ci, on sera plus forts et plus efficaces pour participer aux difficiles changements sociétaux qui s'imposent à nous !

Yannick LOUCHE,  
Président du Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles

## Pour mieux vous informer

Désireux de partager avec plus grand nombre nos activités et les projets développés sur ce territoire, le Syndicat a travaillé depuis plusieurs mois à développer des outils de communication. Vous pouvez nous retrouver sur **[www.shvc.fr](http://www.shvc.fr)** ou **[www.biosphera-cevennes.fr](http://www.biosphera-cevennes.fr)** et sur les réseaux :



## Nouvelles adhésions en 2024

Le Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles (SHVC) est un syndicat de communes interdépartemental avec 2 compétences à la carte qui compte depuis le 1er janvier 2024, 24 communes membres avec l'arrivée de la commune de Molezon (Lozère) au titre de la compétence MAB (Man and Biosphere) et Saint Jean de Valérisclé (Gard) pour la compétence DFCl (Défense des Forêts Contre l'Incendie). La commune de Moissac-Vallée-Française vient de délibérer pour adhérer au SHVC au titre de la compétence MAB. Sous réserve de l'acceptation par le comité syndical du SHVC, Moissac-Vallée-Française intégrera le SHVC en 2025.

## Les derniers arrivés dans l'équipe !

Arnaud LORY



### Chargé de mission Natura 2000 « Vallée du Galeizon »

Après une reconversion professionnelle de deux ans en BTSA Gestion et Protection de la Nature à Montpellier, et de nombreuses autres vies, j'ai intégré l'équipe du SHVC en tant que Chargé de mission Natura 2000 de la Vallée du Galeizon. Déterminé à mener à bien les actions en cours et à s'assurer de l'accomplissement des objectifs définis au sein du DOCOB, j'ai pour ambition de rester sur le territoire et de m'y investir pleinement pour les habitants et pour la préservation de notre patrimoine naturel et culturel.

J'ai à cœur d'accompagner au mieux les porteurs de projets et les agriculteurs sur la mise en place de contrats Natura 2000. La rencontre et le dialogue sont pour moi essentiels à la mise en place d'un projet cohérent, coconstruit, et pérenne en accord avec les besoins et enjeux du territoire et de ses habitants. Je vous invite donc à me contacter pour faire connaissance et échanger sur ce qu'il nous reste à faire ensemble pour notre magnifique vallée.

Guillaume CIRILLO



### Chargé de mission Nature et Culture

J'ai rejoint l'équipe du SHVC avec enthousiasme le 1er décembre dernier comme Chargé de mission Nature et Culture pour Biosphera. Issu du secteur associatif, après un Master en Science politique spécialisé sur ce sujet, j'ai longtemps évolué comme animateur à Oïkos, structure spécialisée dans la construction et la rénovation écologique. Aujourd'hui, j'espère pouvoir mettre mes compétences en éducation à l'environnement et en coordination de projets au service du territoire. Préoccupé par les enjeux climatiques et de préservation de la biodiversité, j'ai à cœur de travailler à ces sujets pour les Cévennes qui m'ont vu grandir. Impatient de vous croiser à Biosphera !

Maëlle STAAL



### Educatrice à l'environnement

Diplômée d'un Master en droit humanitaire, j'ai découvert l'éducation à la citoyenneté mondiale lors du service civique que j'ai effectué en 2020 auprès de l'association KuriOz. A l'EPIDE de La Grand'Combe, j'ai ensuite travaillé avec des jeunes en rupture sociale et professionnelle pour leur permettre d'acquérir les savoirs et savoirs-être nécessaires à leur insertion socio-professionnelle.

Je suis convaincue de la nécessité d'éduquer, notamment les nouvelles générations, afin de nous donner toutes les possibilités de construire un monde vivant et viable.

Aujourd'hui, je m'investis au sein de Biosphera et du Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles pour contribuer à la protection d'un milieu qui m'est cher, les Cévennes. J'agis ainsi en faveur du développement durable et du vivre ensemble, en harmonie avec l'environnement qui nous entoure.

## Haute Cèze : Des suivis d'espèces à enjeux

*Suite aux sécheresses sans précédents des dernières années, et aux enjeux identifiés sur le site Natura 2000, le SHVC se penche sur la situation de deux espèces emblématiques : le Castor et l'Ecrevisse à pieds blancs. Des actions en collaboration avec des experts ont été entamées sur le site Natura 2000 de la Haute Cèze.*

### L'écrevisse à pieds blancs

C'est un crustacé peuplant les cours d'eau de l'Ouest de l'Europe. Elle vit dans les mêmes habitats que la truite fario : des ruisseaux d'eaux claires, de très bonne qualité et bien oxygénées.

Espèce protégée, elle est particulièrement menacée par les effets du changement climatique, ainsi que par d'autres facteurs, comme la pollution des eaux, la destruction des berges ou encore l'introduction d'espèces exotiques.

Le chargé de mission Natura 2000 a participé, à une séance de suivi des populations, coordonné au niveau départemental par la Fédération de Pêche du Gard et par l'Office Français de la Biodiversité. Ce protocole permet de réaliser un suivi des populations connues, une fois tous les 10 ans. Cette année était au tour de deux populations sur le bassin versant de la Haute Cèze et du Luech : l'une dans la commune de Pontails-et-Brésis, la deuxième dans un affluent du Luech, sur la commune de Chamborigaud. Malheureusement, le bilan de cette séance de suivi n'offre aucun individu pour la première population, et des effectifs réduits pour la seconde. Ceci confirme une dynamique de forte régression de cette espèce sur le site Natura 2000 depuis quelques décennies.

### Le castor d'Europe

Presque disparu du territoire français au début du XXème siècle, le castor d'Europe bénéficie du statut d'espèce protégée depuis 1909. Il est souvent cité comme un exemple de stratégie de protection réussie, car elle a permis une recolonisation progressive de certains bassins versants.

Si le castor, revenu dans nos rivières cévenoles depuis de longues décennies déjà, semble s'y plaire et n'est plus considéré en danger, or des assècs de plus en plus importants ne peuvent pas être sans conséquence pour lui. Le SHVC a proposé à l'Association Fiber Nature un partenariat afin de lancer une étude sur les populations de Castor de la Haute Cèze.

Fiber Nature est une association loi 1901 basée à Montpellier qui réalise des études sur cette espèce dans toute la France.

L'objectif de l'étude est de mieux connaître les effectifs de cette espèce et d'établir un état des lieux des unités familiales et des territoires au sein du bassin versant. Ainsi, Fiber Nature a formé et encadré en 2023 deux stagiaires en BTSA « Gestion et Protection de la Nature » : Tristan Bovin et Aimé Gobin. Ils ont ainsi mis en œuvre, pendant tout le mois d'août, un protocole mis au point par Fiber Nature à partir du protocole utilisé par l'OFB. Leur terrain d'étude, centré sur la confluence de la Cèze et du Luech, comprenait 10 km de cours d'eau, à cheval entre les communes du Chambon et de Peyremale. Ce tronçon de rivière compte sept territoires, pour une trentaine d'individus.

Un grand merci aux bénévoles et stagiaires qui participent aux inventaires, suivis et identifications en laboratoire que nous menons chaque année !



Aimé et Tristan (de gauche à droite) devant un barrage de castors, sur le Luech.

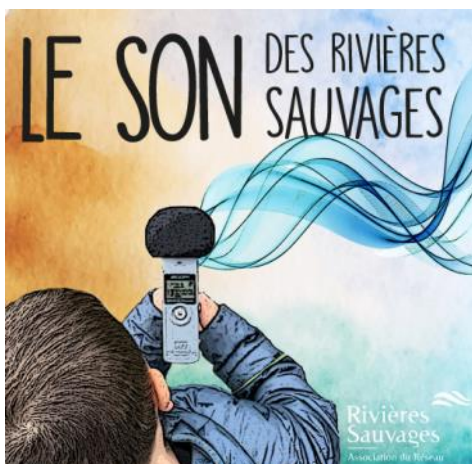
## La rivière Galeizon

En 2018, le Galeizon - affluent du Gardon qui prend sa source à Prentigarde et se jette dans le Gardon à Cendras - avait été distingué par le Réseau Rivières Sauvages et labellisé « Site Rivière Sauvage ». Retour sur les dernières actualités du site !

### Vers un renouvellement du label « Site Rivière Sauvage »

L'heure est aujourd'hui au bilan ! Pour cela, l'EPTB des Gardons et le Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles (SHVC) accueillent Marion SINHA dans le cadre d'un stage de 6 mois. Il s'agit de réaliser un bilan des actions engagées ces dernières années, mobiliser les partenaires pour réécrire un nouveau programme d'actions et déposer une demande de renouvellement du label auprès du Réseau. Au delà de la distinction, il s'agit de conduire sur le bassin versant du

Galeizon des actions exemplaires; innovantes, expérimentales afin de mieux appréhender les interrelations entre l'homme et son environnement, ou les effets du changement climatique sur le milieu (habitats et espèces)... Sur le territoire du SHVC, d'autres rivières bénéficient également de cette reconnaissance : le Rieutort et la Gourdouze (Vialas).



**Manier les enregistreurs, rencontrer les gestionnaires locaux, chanter des odes au courant : « le son des Rivières Sauvages » est né !**

### Les enfants à l'écoute du Galeizon

Pour cette 4e édition du programme pédagogique « Graines de rivières sauvages » l'association du Réseau des Sites Rivières Sauvages a proposé aux territoires labellisés de tendre l'oreille vers ces rivières !

Avec le soutien du Syndicat des hautes vallées cévenoles, la classe de Malataverne (Cendras) est partie à l'écoute du Galeizon ! Nous attendons avec impatience l'épisode « Galeizon » qui fera partie des 22 épisodes de 7 à 11 minutes, racontés et enregistrés par de jeunes ambassadeurs passionnés, guidés par des encadrant-es impliqué-es et cousus main par la société Anis Productions.

Autant de visions et de récits de nos joyaux d'eau douce, de leurs faune et flore, des initiatives territoriales de pré-

servation, des souvenirs et émotions suscités par ces lieux inspirants. Une promenade aquatique enchantée, à découvrir d'ici cet été sur les ondes !

Cette série d'épisodes a vocation à être diffusée sur les ondes des radios locales et festivals, entièrement ou en partie selon les desideratas. Alors si vous êtes intéressés pour sa diffusion, vous pouvez nous contacter au 04.66.07.39.25.



Emergence d'une femelle de Gomphe de Graslin (*Gomphus graslinii*). Du stade larvaire (vie aquatique) au stade adulte (vie aérienne).  
© CD30 (C. Soustelle)

### Un suivi « libellules » en cours

Le Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles réalise, en partenariat avec le Conseil Départemental du Gard, un suivi libellules depuis 3 ans sur le Galeizon (et sur la Cèze et le Luech) pour les espèces à fort enjeu comme la Cordulie splendide (larve en photo à droite). Les vallées cévenoles ont une forte responsabilité en matière de préservation de ces espèces. Il est important de connaître la dynamique des populations de ces espèces.



Larve de la Cordulie splendide (*Macromia splendens*)  
© CD30 (C. Soustelle)

## Les prairies de Mercoire

*Des propriétaires s'engagent dans des travaux de restauration écologique sur 1,4 ha de prairies à Mercoire, entre les communes du Chambon et de Peyremale grâce à Natura 2000.*

Dans le cadre de l'animation des sites Natura 2000, le Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles (SHVC) propose aux propriétaires de terrains la mise en œuvre de contrats Natura 2000 pour la restauration d'habitats (châtaigneraies, prairies, pelouses naturelles, landes...) ou d'habitats d'espèces (comme les chauves-souris par exemple). Ces contrats engagent le propriétaire pour 5 ans, qui bénéficie en retour d'un financement à hauteur de 100% du montant des travaux !

Fin 2022, avec le soutien technique et administratif du SHVC, deux propriétaires se sont engagés afin de restau-

rer d'anciennes prairies autour du hameau de Mercoire.

C'est l'entreprise « Au rayon de verdure » de Bessèges qui s'est vu confier par les propriétaires les travaux de remise en état des terrains (débroussaillage, abattage et dessouchage d'arbres). Ces travaux ont été réalisés à l'hiver 2023 et sont entièrement financés par des fonds européens. Pour pérenniser l'entretien des parcelles, un arrangement a été trouvé avec Timothée Medoux, éleveur à Portes, qui fera pâturer ses moutons sur ces prairies.



Parcelles après travaux—2024 © SHVC (A.Lory)



*Quand j'ai su qu'un projet était en marche à Mercoire, j'ai tout de suite adhéré, car je suis très sensible à l'écologie. Et puis, tout le monde trouve son compte. Sans les aides de l'Etat et la collaboration de l'éleveur, nous n'aurions pas eu les moyens de restaurer puis d'entretenir ces parcelles. L'éleveur récupère un peu de surface de pâturage en échange de l'entretien. Mes voisins retrouvent les prairies qu'ils ont connu quand ils étaient enfants et que l'on ne voyait plus sous les ronces. Et tout cela en protégeant la biodiversité. Même esthétiquement, on met en valeur les parcelles. Enfin, l'accompagnement du Chargé de mission est essentiel : sans cela, nous n'aurions pas su comment faire. »*

*Cyrielle Bastide, propriétaire.*



Les employés d'Au rayon de verdure en action. © SHVC (JP Rodriguez)



Visite avec les propriétaires © SHVC (A.Lory)



**Vous avez des questions ou un projet de restauration écologique ?**

Contactez les chargés de mission Natura 2000 :

voir contacts en page suivante

**Un Contrat Natura 2000, c'est :**

- Œuvrer pour restaurer un milieu ou l'habitat d'une espèce
- Un engagement de 5 ans entre un propriétaire (ou ayant-droit) et l'Etat
- Des coûts de restauration ou d'entretien financés par l'Europe et par l'Etat jusqu'à 100 %



Prairies contractualisées  
© SHVC (JP Rodriguez)

## 7 agriculteurs s'engagent en faveur de la biodiversité !

Les premiers contrats agricoles Natura 2000 (appelés aussi MAEC) ont été engagés ce printemps grâce à l'appui du SHVC.

Le Projet Agroenvironnemental et Climatique (PAEC) porté par le SHVC a été retenu par la Région Occitanie pour accompagner les agriculteurs dans le développement de pratiques favorables à la biodiversité. Cela concerne uniquement les parcelles situées dans les sites Natura 2000, « Vallée du Galeizon » et « Haute Cèze », avec seulement 2 années pour s'engager : 2024 et 2025.

Ce n'est pas moins de 183 700 € qui ont été alloués au territoire afin de permettre le financement de contrats agricoles appelés MAEC (Mesures Agro Environnementales et Climatiques) pendant les 5 années du contrat.

Le PAEC a pour vocation avant tout de répondre aux enjeux de biodiversité, en ciblant les actions sur la conservation des habitats ouverts et de la châtaigneraie cévenole méditerranéenne, leur maintien dans un bon état écologique étant lié au maintien de certaines pratiques agricoles.

Deux réunions publiques ont été organisées en début d'année afin d'informer et identifier les agriculteurs susceptibles de contractualiser des MAEC.

Après un travail de terrain et des échanges techniques avec les agriculteurs, sept ont décidé de s'engager en 2024 ! **Près de 122 000 € ont donc déjà été engagés en 2024 soit 2/3 de l'enveloppe attribuée pour le territoire.**

Près de 184 000 €  
pour les agriculteurs

Si vous êtes intéressés par ce dispositif et avoir plus d'informations, n'hésitez

pas à contacter les chargés de mission Natura 2000 (contacts ci-contre). **2025 sera la dernière année de contractualisation, donc ne tardez pas à vous faire connaître !**

Cet outil est un outil supplémentaire pour le SHVC qui, par ailleurs, contractualise déjà avec des propriétaires notamment dans le cadre des contrats Natura 2000 de « restauration de châtaigneraies » ou de « réouverture des milieux » (cf. article en page précédente).

Pour toute information complémentaire sur Natura 2000 et les contrats, vous pouvez contacter :

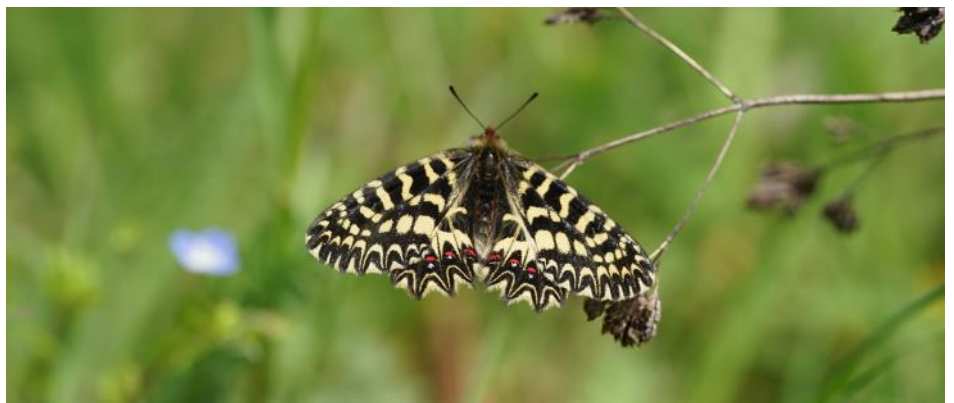
### Arnaud LORY

Chargé de mission Natura 2000  
« Vallée du Galeizon »  
au 04.94.71.57.62.  
natura2000galeizon@shvc.fr

Ou

### Juan Pablo RODRIGUEZ

Chargé de mission Natura 2000  
« Vallées de la Cèze et du Luech »  
Au 04.66.60.20.64.  
natura2000hauteceze@shvc.fr



Diane (*Xerynthia polyxena*), espèce protégée ©SHVC (JP Rodriguez)

## Projet Treilles et Terrasses



*Le Syndicat des hautes vallées cévenoles porte un projet de revalorisation des terrasses et des treilles en Cévennes. Il s'agit d'expérimenter, innover pour adapter l'agriculture aux effets du changement climatique, tout en sensibilisant, informant, formant et partageant les savoirs et savoir-faire.*

A la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, phylloxera, oidium et mildiou déciment le vignoble européen. L'adoption de cépages hybrides producteurs directs, d'origine américaine, résistants à ces bioagresseurs, permet alors de sortir de cette crise sanitaire. Mais la surproduction de vin française du début du XX<sup>e</sup> siècle entraîne une nouvelle crise économique qui, le 24 décembre 1934, dans une assemblée nationale désertée, conduit à l'interdiction arbitraire de six de ces cépages résistants : Clinton, Noah, Isabelle, Herbemont, Jacquez, Othello. Les vignerons Français sont sommés d'arracher ces cépages accusés injustement de rendre fou. Pourtant, en Cévennes, les familles continuent de cultiver ces cépages résistants en treille, adossée au mas ou aux bancels, pour le vin domestique, sans aucun besoin de traitement.

Aujourd'hui, alors que le contexte a beaucoup évolué, la réglementation autour de ces six cépages s'est figée et la commercialisation des vins qui en sont issus est toujours interdite en Europe bien que leur non-toxicité ait été prouvée et que leur palette aromatique intense de fruits des bois plaise à de nouveaux consommateurs. Mieux, ils présentent de nombreux intérêts au regard de la transition agroécologique : leur résistance aux maladies, éprouvée depuis des décennies, permet leur culture sans aucun pesticide, pas même du soufre ou du cuivre autorisés en agriculture biologique, préservant ainsi l'environnement, la biodiversité, sans contaminer les cultures voisines. Leur résistance aux aléas climatiques qui se multiplient en font aussi un atout face au changement climatique.

La vigueur de ces vignes incite à leur conduite en treille, offrant de nombreux avantages dont l'ombrage qu'elles peuvent apporter sur les plantes qui peuvent être cultivées dessous. En Cévennes, les treilles abritaient souvent des cultures de pommes de terre, afin d'optimiser l'espace cultivable en terrasses. Cette forme d'agroforesterie semble aujourd'hui être une solution d'adaptation au changement climatique pour maintenir une activité agricole en terrasses de façon viable et rentable. C'est pour toutes ces raisons que le SHVC a souhaité engager le projet Treilles et Terrasses avec le soutien pour les 2 années à venir de l'Agence de l'eau. Des demandes complémentaires de financement ont été faites auprès du Parc national des Cévennes et d'une fondation.



### Expérimenter, innover, s'adapter

Six sites pilotes ont été sélectionnés pour expérimenter les performances agronomiques, micro-climatiques et technico-économiques des systèmes en treille chez des agriculteurs partenaires, soit propriétaires des terrains, soit locataires à la foncière Terre de Liens, ainsi que sur le site des Bancels des Calquières dont les propriétaires se sont regroupés en association pour préserver ces jardins familiaux implantés dans un vallon aménagé de nombreuses terrasses patrimoniales.

Deux sites pilotes ont été installés début 2024 lors de deux chantiers-écoles pour apprendre à installer des treilles : une treille en châtaignier et une treille en acacia et

métal. Les quatre autres sites seront installés au fur-et-à-mesure de l'avancée des travaux préalables et du conseil prodigué par Agroof, le bureau d'études en agroforesterie qui accompagne les porteurs de projet.

**Communes concernées par ces 6 sites : Molezon, Saint-Martin-de-Lansuscle, Saint-Germain-de-Calberte, Le Collet-de-Dèze, Chamborigaud et Vabres.**

En parallèle, nous avons développé un partenariat avec le CNRS pour travailler la question de la ressource en eau avec notamment l'accueil d'un stagiaire, Lucas Schwartz. Enfin, au-delà des questions que

soulèvent la production de ces treilles et les conditions d'exploitation, il est apparu important de travailler avec la profession viticole et notamment Fruits Oubliés Réseau et l'IGP Cévennes déjà très engagée dans des projets d'adaptation de la vigne au changement climatique.

Un manifeste a été co-écrit afin de faire lever, à titre dérogatoire, l'interdiction de commercialisation des vins issus de ces cépages. Par ailleurs, l'IGP souhaiterait analyser dix cépages en micro-vinification et mener une évaluation par analyse sensorielle pour aiguiller les vignerons.



## Informer, mobiliser



Afin de partager le projet aux habitants des vallées cévenoles, le foyer rural de Saint-Etienne-Vallée-Française, Fruits oubliés et biodiversité et le SHVC ont organisé la deuxième édition de « **On s'engraine !** » à l'automne 2023 autour de la vigne et de la treille. Des agriculteurs ont pu témoigner de leurs pratiques de la treille, un artisan bâtisseur en pierre sèche a fait une démonstration de pose de pierre trouée ayant la vocation

d'accueillir une treille, un vigneron est venu présenter l'histoire des « cépages interdits »... pour une journée dense suivie le lendemain de la traditionnelle foire aux plants de la Sainte-Catherine, avec vente de vignes locales bien entendu !

Au printemps, c'est avec Fruits oubliés réseau, l'IGP Vin des Cévennes et l'association De valats en pélardons que le SHVC a organisé la deuxième foire des cépages patrimoniaux à Sainte-Croix-Vallée-Française. Une journée sous le signe du vin nature et local le plus possible, à base de cépages résistants anciens ou nouveaux hybrides, dont le jury a salué les qualités organoleptiques. Des temps d'échanges ont aussi été proposés comme la conférence du technicien en viticulture José Guzman Salinas sur l'avenir de la viticulture face au changement climatique. Rendez-vous l'an prochain !

## Partager, se former



Afin d'impliquer et partager les savoirs et savoir-faire, le SHVC a souhaité mener deux chantiers-écoles afin de mener en place 2 sites pilotes et ainsi apprendre à installer des treilles : une treille en châtaignier et une treille en acacia et métal, l'occasion pour les participants de s'initier à la soudure à l'arc bien utile dans une exploitation agricole. En parallèle, des journées techniques, des visites de site, des chantiers-écoles se poursuivent. Fin novembre, des ateliers de coconception de site en terrasses ont été proposés aux agriculteurs avec Agrooft et l'appui de personnes expérimentées sur les treilles et les terrasses. Ces échanges ont été appréciés et seront renouvelés dans le futur.



## Formation maraîchage sur sols vivants à Chamborigaud

*Après le succès et l'engouement manifesté après l'intervention en 2022 de Marc-André Sélosse et de la formation avec Xavier Dubreucq à destination des agriculteurs, le SHVC a proposé une nouvelle formation à l'automne dernier pour les agriculteurs. Pour cette occasion, nous avons été accueillis par Maud et Stéphane Marchand sur leur exploitation à Chamborigaud.*

Maud et Stéphane sont installés en maraîchage depuis juillet 2020 sur des terres communales de Chamborigaud. Après avoir travaillé à Alès dans l'insertion sociale par le maraîchage biologique, ils cultivent désormais un peu plus d'un hectare en légumes bio pour l'approvisionnement local en limitant au maximum le travail de leur sol pour le préserver. Ces efforts ont été salués par Xavier Dubreucq, formateur en agronomie sur la réduction du travail du sol et la fertilisation, qui est intervenu à l'automne dernier à Chamborigaud sur leur terrain le matin, puis l'après-midi en salle pour répondre aux questions des douze maraîchers présents. « *Mine de rien, ça nous a*

*permis de bénéficier en direct d'une expertise sur notre sol !* » confie Maud. Outre les apports techniques de la formation, c'est la rencontre entre agriculteurs locaux qu'elle mentionne comme principal bénéfice de cette journée. « *On en connaissait certains, mais on en a rencontré d'autres avec qui on a pu discuter. C'est chouette que ça se passe dans le coin, vos initiatives font du bien.* »

Davantage habitué à accompagner les légumiers de la plaine languedocienne cultivant des centaines d'hectares de salades, melons ou tomates que des « petits » maraîchers en polyculture, Xavier Dubreucq ironise avec les participants sur la taille de leur exploitation. « *Chez nous, on a des*

*terrasses de 5 mètres de large dans un lieu-dit qui s'appelle « La plaine » !* » raconte l'une des participantes. Pourtant, Maud tient à affirmer que l'agriculture paysanne telle qu'ils la pratiquent avec Stéphane est rentable. « *On peut s'en sortir financièrement, il faut faire en sorte de rendre l'agriculture glamour, et ne pas faire croire que ce sont seulement les gros agriculteurs qui peuvent exister.* » Un pari que prend le SHVC en proposant aux agriculteurs et agricultrices cévenols des formations ou animations pour maintenir et développer une agriculture paysanne adaptée (entre autres) aux effets du changement climatique sur le territoire.

## Témoignages passionnants et passionnés d'agricultrices

À l'occasion du vernissage de l'exposition « Le champ des femmes » réalisée par trois agronomes de l'association « Paroles de paysans », le Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles a invité trois femmes à venir partager leur expérience singulière d'agricultrice.

Brigitte Mathieu a raconté sa vie de bergère cévenole au travers de son roman « A bâton planté » (finaliste au Cabri d'or 2023), Emmanuelle Polge qui a repris l'exploitation paternelle à Génolhac, et Flora Farrugia, ancienne chargée de mission agriculture au syndicat ayant entamé une reconversion en mécanique agricole.

Après une carrière dans l'enseignement, Emmanuelle travaille à temps plein dans son exploitation où elle produit des fruits, légumes et du jus de pomme que l'on peut retrouver à La Lausette, la boutique paysanne de Génolhac. Pour son entourage, son installation n'a pas été une surprise car localement le

modèle agricole de la génération précédente était féminin par sa tante, cheffe d'une importante exploitation, et qu'aujourd'hui, une grande partie des nouveaux agriculteurs sont des agricultrices. « Tout dépend de la représentation du monde paysan que l'on a, des stéréotypes. Il peut y avoir des dialogues plus rugueux, mais dans le monde paysan que je fréquente, la présence des femmes n'est pas incongrue ». Cette représentation évolue certainement avec les générations ; alors que le statut d'éleveuse n'a jamais été reconnu à Brigitte Mathieu, Flora Farrugia se forme à la mécanique agricole, là où Emmanuelle Polge a dû démechaniser une partie de l'exploitation lors de la transmission familiale. Quoiqu'il en soit, alors que d'ici dix ans, près de la moitié des agriculteurs en France pourront prétendre à la retraite, la relève du monde paysan ne pourra pas se faire sans les femmes.



« Emmanuelle Polge revient sur cette soirée : « L'expo est vraiment de très belle qualité, loin des clichés du monde paysan. Les panneaux mettent en avant des engagements et des valeurs humanistes de la part des agricultrices, peut-être que les gens ont perçu cela dans les photos, car j'ai trouvé l'échange avec la salle plein de curiosité et de bienveillance. »



## Conférence de Serge Zaka en partenariat avec l'IMT Alès

Chasseur d'orages et Docteur en agroclimatologie à l'INRAE de Lusignan puis chercheur-modélisateur scientifique dans le même domaine, Serge Zaka étudie l'impact du changement climatique sur l'agriculture et anime des conférences pour expliquer comment se préparer à ces changements. Installé près du Pic Saint-Loup, il est venu en mars dernier, sur invitation du Syndicat des hautes vallées cévenoles et de l'École des Mines d'Alès, nous présenter les

évolutions des paysages et de l'agriculture de notre territoire. Territoire qui va subir une forte hausse des températures et une modification importante de la répartition et de l'intensité des pluies et induira inévitablement des bouleversements dans les paysages et les productions agricoles. L'occasion de mieux comprendre les enjeux pour nous aider à passer à l'action! **Plus de 300 personnes ont pu assister à cette conférence instructive!**



© SHVC (A.Lory)



Si vous n'avez pas fait partie de ces chanceux, vous pouvez découvrir cette conférence sur le site de Biosphera : <https://biosphera-cevennes.fr/event/conference-de-serge-zaka-les-evolutions-climatiques-des-paysages-et-de-lagriculture-cevenole/>



## Filière Jus de pomme « 100% Cévennes »

*Engageons-nous et soutenons-les !*

C'est le samedi 2 septembre à Génolhac que l'association « Renouveau de la pomme 100% Cévennes » fêtait l'obtention de la marque « 100% Cévennes » pour les jus de pomme fabriqués aujourd'hui par quelques 22 producteurs membres de l'association sur 150 répertoriés en vallées cévenoles.

Leur président, Jean-François Jullian, cheville ouvrière du projet, présidait à cette inauguration entouré de ses collègues producteurs, d'élus de Génolhac, d'Alès Agglomération, de la communauté Cé-

vennes Mont Lozère, des départements de Lozère et du Gard, du SHVC, du Parc National, de la chambre d'agriculture, de Fruits oubliés et du centre de pomologie. Un cahier des charges qui garantit la qualité de ces jus issus de variétés anciennes cévenoles, un verger conservatoire et expérimental installé à l'Espinassac grâce au financement obtenu par le SHVC, bientôt un nouvel atelier de transformation à Génolhac installé avec l'appui de la commune et de l'Agglo et qui s'ajoutera aux 5 ateliers déjà installés côté Lozère. Cet atelier prévoit d'héberger un outil de lavage de bouteilles de jus récupérées pour être réutilisées.

Tous les atouts sont désormais réunis pour que cette filière locale puisse être confortée et se développer. Cependant, **l'association recherche des agriculteurs pour intégrer la marque et des terrains (plantés en vergers ou non) pour développer les plantations et la filière.**

Alors partagez l'info autour de vous et contactez l'association au 06.89.18.68.74. (Président de l'association) ou par mail à [asso@jusdepommesdescevennes.fr](mailto:asso@jusdepommesdescevennes.fr)

## Micro-abattoir « ovins-caprins » : un projet crédible grâce à la générosité des citoyens et la ténacité des éleveurs !



Le 17 octobre dernier une délégation composée d'éleveurs ovins cévenols, de membres du PETR Sud Lozère, du CIVAM 48 et des présidents de la CCCML et du SHVC se sont rendus à Saint-Auban-sur-l'Ouvèze, en Drôme

provençale, pour visiter un micro-abattoir pour ovins (environ 1 000 ovins abattus par an) et rencontrer les éleveurs gestionnaires ainsi que Madame la Maire afin de se renseigner sur la réalité de la gestion d'un tel équipement qui fonctionne depuis 4 ans à la satisfaction de tous en termes de proximité, de prise en compte du bien-être animal, de qualité de travail pour les éleveurs et de qualité de produits issus de cette organisation.

**30 000 € et  
340 contributeurs !**

Par ailleurs, un financement participatif en ligne a permis de récolter plus de 33 000 € soit près de 340 contributeurs. L'objectif est de financer du matériel, une station

d'épuration traitant les effluents d'élevage ainsi qu'une partie de la construction du caisson d'abattage mobile. Ces initiatives et réalisations très positives laissant entendre que le projet cévenol prévu à partir d'une remorque-abattoir qui serait d'abord installée à Sainte-Croix-Vallée-Française paraît tout à fait réaliste. Demeurent encore quelques étapes à franchir par le collectif d'éleveurs et la collectivité pour concrétiser ce projet en réflexion depuis quelques années maintenant.





## Le risque incendie :

*L'incendie et son cortège de drames humains, de sinistres, de destructions, de désordres est un risque naturel majeur de premier ordre ! La prévention et la lutte contre les feux de végétation ou de forêts sont l'affaire de tous ! Chaque geste compte !*

## Vers une nouvelle stratégie pour 50 communes des Cévennes

*Le risque incendie est un risque bien connu en Cévennes et qui nous menace de plus en plus ! Chaleurs extrêmes, sécheresses, accroissement naturel de la forêt, dépérissements, problèmes sanitaires chez certaines essences forestières... sont autant de facteurs qui participent à l'augmentation du risque. Il devenait donc urgent de redéfinir une nouvelle stratégie territoriale.*

Au-delà des paysages qu'elle nous offre, la forêt joue de nombreux rôles, on parle alors de la multifonctionnalité de la forêt : stockage du carbone, ... tous ces services dépendent bien évidemment des modalités de gestion des forêts. Il convient donc d'intégrer l'ensemble de ces enjeux pour définir une stratégie pertinente et durable en matière de préservation de nos forêts face au risque incendie.

Le Plan de massif (PDM) est un outil de planification relatif à l'aménagement et à l'équipement d'un massif forestier afin de prévenir des risques d'incendies et de faciliter l'accès aux pompiers, en cas d'incendie. C'est la déclinaison, par massif forestier, du Plan Départemental de Protection des Forêts Contre l'Incendie. Il identifie entre autres les ouvrages de Défense des Forêts Contre l'Incendie (pistes, points d'eau, coupures de combustibles et zones d'appui à la lutte) à

créer, à entretenir ou à supprimer. **Seuls les travaux sur ces ouvrages identifiés dans ce document pourront bénéficier de financements publics.**

Le PDM Pin maritime concerne directement 50 communes gardoises. Après concertation avec les collectivités, les services de l'Etat, le Département du Gard et le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours), il a été décidé de confier la révision de ce document au Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles par délégation de maîtrise d'ouvrage. L'objectif défendu et porté par le SHVC

est le suivant : procéder à une révision de la stratégie selon une approche globale et concertée de la gestion du risque (de la prévention à la lutte), et en associant les territoires voisins avec lesquels nous partageons le massif forestier (sud Lozère et Ardèche). En septembre 2024, nous organiserons des réunions territoriales par zone :

Zone 1 : Cèze/Homol/Luech

Zone 2 : Galeizon/Vallée Longue/ Auzonnet

Zone 3 : Gardon d'Alès/Mialet/St-Jean-du-Gard

L'ambition de ce projet dépendra notamment du niveau de mobilisation de tous les acteurs. L'ensemble des propositions issues de la concertation sera transmis au SDIS 30 afin qu'il émette un avis et des recommandations qui compléteront le travail collectif. Le projet définitif devra donc être approuvé par les élus du territoire puis par l'Etat fin 2025.



## Exposition



**L'exposition « Regards sur l'incendie » propose un large tour d'horizon sur les questions de prévention et de lutte contre les incendies dans le sud-est de la France. Nous vous invitons à venir découvrir cette exposition du 3 au 28 juin, aux horaires d'ouverture de Biosphera. Entrée libre.**



Piste DFCI P5

## L'entretien des ouvrages DFCI

Le Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles a lancé le marché public pour la rénovation de 10 pistes et d'un point d'eau DFCI sur le territoire des communes adhérentes à la compétence DFCI. Ces ouvrages se situent dans les communes de Branoux-les-Taillades (P1, P2 et P43), Les Salles-du-Gardon (P34), Cendras (P60 et P64), Soustelle, (P11, P13, P51, citerne), Saint-Paul-la-Coste (P15). Les travaux sont financés par l'Europe (Fonds FEADER), la Région, le Département et les communes concernées. De plus, nous avons répondu à l'appel à projet 2023, sur le financement de la normalisation de

4 pistes DFCI, situées dans les communes de Génolhac (A95), Branoux-les-Taillades et Lamelouze (P4), Sénéchas (A87), Les Salles-du-Gardon (P35). Nous attendons le retour du service instructeur.

Par ailleurs, cette année, nous avons fait la demande auprès des Agents de Protection de la Forêt Méditerranéenne (APFM) pour l'entretien des pistes P5 (Branoux-les-Taillades et les Salles-du-Gardon), P52 (Saint-Paul-la-Coste), P60 (Cendras), A158 (le Chambon). Les travaux sont en cours sur la P5. Notre demande est en cours d'étude pour les autres pistes.

## L'été arrive : Adoptons de bons réflexes !

En été, lorsque l'on est en forêt ou à proximité, on n'utilise jamais le feu quel qu'en soit l'usage :

**pas de cigarette, pas de brûlage de déchets, pas de barbecue, pas de lancer de lanternes thaïlandaises ou de feux d'artifice.**

Pour plus d'infos : <http://www.prevention-incendie-foret.com/>



## Cherche et trouve !

### Les vieilles forêts en Hautes Vallées Cévenoles

Le Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles et le Parc national des Cévennes font appel à vous, habitants et propriétaires forestiers du territoire, afin d'identifier et recenser les forêts ayant un fort intérêt écologique (par leur âge, leur diversité d'essences et/ou biologique, ainsi que leur valeur patrimoniale et paysagère).

Les « vieilles forêts » sont particulièrement reconnaissables grâce à la diversité des essences qui les constituent, mais aussi et surtout par la maturité des arbres. La présence de certaines espèces de champignons ou lichens sur les troncs, ou encore de cavités formées par les pics, se trouvent être de parfaits indicateurs pour vous aider à les identifier.

Tout comme l'ensemble de la biodiversité, les forêts sont au cœur de nos préoccupations. Menacées par les effets du réchauffement climatique, l'objectif est à travers ce recensement, de pouvoir mettre en place des mesures de gestion adaptées afin de

conserver le patrimoine naturel de notre territoire et ainsi d'observer son évolution.

#### A qui s'adresse cet avis de recherche ?

A toute personne qui a eu la chance de connaître, découvrir ou de repérer une telle forêt sur le territoire des hautes vallées cévenoles.

#### Comment dois-je procéder ?

Pour nous faire part de votre découverte, il vous suffit simplement de contacter par téléphone ou par mail les chargés de mission Natura 2000 du SHVC et d'envoyer des photos et un texte caractérisant la forêt, une localisation précise sur la carte ainsi que vos coordonnées.



#### Contact :

natura2000hauteceze@shvc.fr  
ou au 04.66.60.20.64.  
ou natura2000galeizon@shvc.fr  
ou au 04.94.71.57.62.



Les écoles, les enfants, les citoyens et les collectivités s'engagent :

*Bilan des actions pédagogiques menées ou soutenues par le Syndicat*

## Une vingtaine d'écoles impliquées cette année !

Pour l'année scolaire en cours c'est une vingtaine d'établissements qui nous ont contactés. Pour mettre en place des projets ou animations à visée pédagogique. Merci aux enseignants pour leur implication et leur confiance renouvelée encore cette année. Pour rappel, notre offre pédagogique pour l'année scolaire 2023-2024 proposait deux formats d'animation :

- « Un jour à Biosphera » : les élèves sont accueillis sur une journée autour des thèmes suivants ; les oiseaux, les castors, les déchets, les pollinisateurs, l'eau, les objectifs du

développement durable et les chauves-souris.

- Les projets pédagogiques : Nous intervenons dans les écoles sur 4 séances et les élèves viennent à Biosphera pour une séance avec trois thèmes au choix : l'eau, les déchets et les pollinisateurs.

**Un grand merci à Camille Moreau et Pierre Guéniot** qui nous ont offert des plants de plantes mellifères pour le projet sur les insectes pollinisateurs avec l'école de Cendras !

## Les Petits Loutrons affrontent 50 défis

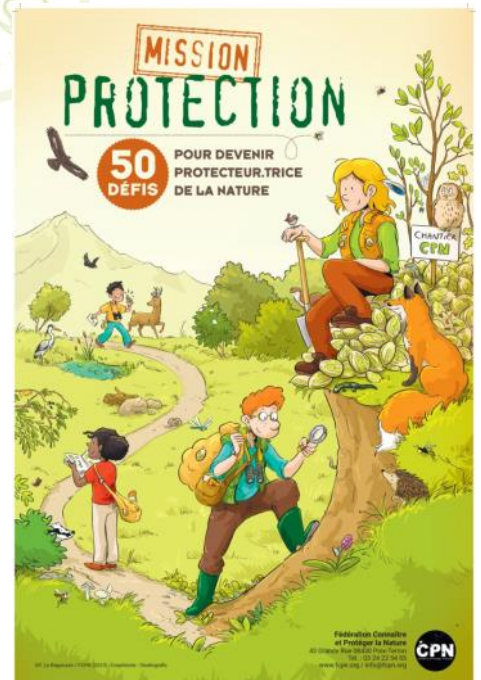
Le Club nature « les Petits Loutrons » animé par le SHVC accueille des enfants un mercredi après-midi par mois. Cette année, il s'est lancé dans les « 50 défis pour devenir protecteur.trice de la nature ».



Au fil des saisons, le club nature réalise des défis d'observation, des actions concrètes pour observer, comprendre, protéger la nature et créer du lien avec le vivant.

**Si votre enfant est intéressé pour rejoindre le club à la rentrée prochaine, contactez-nous au 04.66.07.39.25.**

Cette campagne d'éducation à l'environnement initiée par la Fédération Connaître et Protéger la Nature regroupant plus que 600 clubs nature en France, en Europe et en Afrique, propose une série d'activités nature : les enfants relèvent des défis afin de gagner des graines pour franchir quatre paliers dans l'objectif de devenir « protecteur.trice de la nature ». Ainsi, les petits loutrons ont nettoyé et réparé les nichoirs autour de Biosphera, réalisé un sentier pieds-nus, collé des silhouettes aux vitres de leurs maisons pour éviter des collisions aux oiseaux, fabriqué des cartes du ciel pour observer le ciel étoilé, construit des cabanes.... Suite au franchissement du second palier de la campagne, les enfants du club nature ont gagné leur deuxième badge et sont désormais « expert.e.s en herbe ». Félicitations !



Nous continuons nos aventures avec le palier 3 *Naturaliste de dingue* ! en cours de validation.



## Sur le terrain avec les citoyens !

Au fil des saisons, des bénévoles et personnes intéressées par les sciences participatives ont pu participer aux suivis scientifiques menés par le SHVC, contribuer à des observatoires scientifiques ou prêter main forte aux actions concrètes en faveur de l'environnement.

Parmi les temps forts : Notre chantier participatif « Nettoyons le Galeizon » organisé à la fin août, l'an dernier a rassemblé 17 bénévoles qui ont ramassé 67 kilos de déchets (cf. photo ci-contre) ou encore « l'apéro papillons », un moment convivial en septembre qui nous a permis d'identifier les photos de papillons que chaque participant avait amené avec l'aide de l'association Gard Nature... Cet été, nous renouvelons entre autres le suivi libellules (cf. article

p.5) et le chantier participatif « Nettoyons le Galeizon » qui aura lieu le jeudi 08 août au matin sur la commune de Soustelle (renseignements au 04.66.07.39.25).

Pour recevoir une fois par saison les actualités de l'observatoire, inscrivez-vous à notre liste de diffusion en écrivant un e-mail à eedd@shvc.fr



Chantier participatif « Nettoyons le Galeizon » le 22 août 2023 coanimée avec le collectif JÉCi Agglo d'Alès

## L'ABC de Vialas, de St-Germain-de-Calberte et Mialet

L'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) est un dispositif permettant à une commune d'améliorer les connaissances naturalistes avec la participation des acteurs locaux, suivi de l'élaboration d'un plan d'action communal en faveur de la biodiversité.

En 2023, la commune de **Vialas** a réalisé un programme bien étoffé : 14 animations avec des sujets très variés, comme par exemple la biodiversité au potager, la faune des mares, les tourbières ou encore la course d'orientation. Des inventaires botaniques, mycologiques ou herpétologiques (amphibiens et reptiles) ont été réalisés, ainsi qu'une opération de piégeage « de crottes », afin de mettre en évidence la présence de certains micromammifères, notamment de la Musaraigne aquatique.

Au total, plus de 1000 observations ont été réalisées depuis le début de l'ABC de Vialas, faisant état de 6 nouvelles espèces animales et 46 espèces végétales, répertoriées pour la première fois sur la commune. Le SHVC avait contribué en proposant des animations sur la thématique des chauves-souris : une soirée film et une visite nocturne de la

Mine d'argent (reconduite cette année, le jeudi 1er août) . Il a également proposé de renouveler l'inventaire participatif sur les papillons de jour les jeudis 11 juillet, 1er août et 4 septembre).

La commune de **Saint-Germain-de-Calberte** a proposé 15 animations et inventaires au cours de l'année 2023. Un programme riche et varié, auquel le SHVC a contribué avec une balade nocturne qui a permis à une vingtaine de



Animation « Les oiseaux de nos jardins » le 27 septembre à St-Germain-de-Calberte

participants d'écouter la faune nocturne au Serre de la Can ; une matinée autour de l'Azuré du Serpolet pour découvrir le cycle de vie extraordinaire de ce papillon en danger ; et l'animation « Les oiseaux de nos jardins » lors de laquelle 17 participants ont été initiés à l'observatoire participatif éponyme. La commune de Mialet a, elle aussi, engagé un beau programme d'inventaires naturalistes et de sensibilisation avec une journée importante de lancement dimanche 02 juin à laquelle le Syndicat a pu participer.



# Dossier : LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Un avenir possible pour une énergie locale, durable, à prix stable

*L'inflation sur les prix de l'énergie nous amène à repenser nos consommations, mais aussi nos choix d'approvisionnement. Pour éviter de dépendre de la situation internationale et réduire notre dépendance au nucléaire, une décentralisation de la production est en train de se renforcer, actée par la loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables. Voici, dans ce dossier, un aperçu des initiatives engagées en faveur de nouvelles modalités de production et de consommations d'énergies renouvelables et locales !*

Dans les Cévennes, de nombreuses communes ont fait le choix de la biomasse pour la production de chaleur et du solaire pour l'énergie électrique. Les Cévennes se prêtant bien à ces deux ressources renouvelables abondantes sur notre territoire. Le tournant le plus notable de l'année 2023 est toutefois le

choix de beaucoup de communes de nos vallées de renforcer l'implication des citoyens qui seront fortement associés aux nouvelles manières de produire et de consommer une énergie produite localement, à travers l'autoconsommation collective citoyenne et les réseaux de chaleur communaux. Ce mouvement

avait déjà été initié lors de la création de la SAS Cévennes Durables, pleinement associée aux projets énergétiques de nos vallées et point d'entrée privilégiée pour la mobilisation citoyenne dans le domaine énergétique.

## Utiliser l'énergie du soleil

Le rayonnement solaire est une source d'énergie inépuisable et utilisée depuis longtemps pour son énergie thermique (chaleur). C'est en 1839 que le physicien français Edmond Becquerel découvre l'effet photoélectrique qui va mener à la création des panneaux photovoltaïques à partir de 1953. Aujourd'hui les technologies se sont affirmées et leurs coûts

réduits, mettant l'utilisation de l'énergie solaire à portée de tous.

Dans une installation solaire thermique, le rayonnement solaire chauffe un liquide caloporteur qui va ensuite chauffer de l'eau qui peut servir pour les sanitaires ou servir de préchauffage à des convecteurs à eau.



Panneaux solaires photovoltaïques



Panneau solaire thermique. Il existe également des panneaux combinés : thermiques et photovoltaïques





# DIY :

## A vous de jouer !

Un bon moyen de réduire sa consommation d'énergie est d'avoir recours à des systèmes de cuisson ou de production de chaleur passifs ou utilisant l'énergie solaire.



Cuiseur isotherme

Le cuiseur isotherme est une boîte très bien isolée thermiquement et adaptée à la taille d'une cocotte. Le récipient sera chauffé sur une plaque de cuisson traditionnelle et, une fois bien chaud, sera placé dans la boîte où il conservera sa chaleur plusieurs heures afin de terminer sa cuisson. Un tel dispositif permet d'économiser environ 50% de l'énergie de cuisson et d'obtenir de belles potées et autres plats mijotés.



Le cuiseur parabolique solaire va utiliser l'énergie solaire pour cuire les aliments.



Le chauffe-eau solaire également pour produire de l'eau chaude sanitaire gratuitement une partie de l'année.

Ces dispositifs ne sont pas facilement disponibles à la vente, mais il est possible de les fabriquer soi-même si on est un peu bricoleur ou si on s'entraide à plusieurs.

L'association Alter'Eco 30, située à Vauvert, propose des **fiches pratiques** pour construire ces dispositifs « Low Tech » (faible technologie) sur son site Internet (tous les manuels sont disponibles gratuitement et en licence libre).

Vous pourrez également y découvrir leur démarche et leurs formations :

[www.altereco30.com](http://www.altereco30.com)

## Produire à partir de panneaux photovoltaïques

Les panneaux photovoltaïques convertissent directement le rayonnement solaire en courant électrique continu. Il faut transformer celui-ci en courant alternatif à l'aide d'un onduleur pour l'utiliser avec les appareils électriques domestiques. Il existe trois types d'installations photovoltaïques :



Autonomie complète

Vous n'êtes pas raccordé au réseau électrique et faites ce que vous voulez. Mais quand il n'y a pas de soleil, vous n'avez plus de courant (sauf si vous avez des batteries)



Revente totale

Votre production solaire est intégralement revendue (0,1996 €/kWh en août 2023–3 à 9 kWh) et vous achetez ce que vous consommez au prix du marché.



Autoconsommation

Vous consommez l'essentiel de ce que produisent vos panneaux et le surplus est racheté par votre fournisseur d'électricité (0,1339 €/kWh en août 2023). Vous restez raccordé au réseau et achetez de l'électricité au prix normal quand vous n'en produisez plus assez pour votre consommation

L'autoconsommation est actuellement le système le plus intéressant : vous consommez l'essentiel de l'énergie électrique que vous produisez en journée et n'êtes obligé d'acheter de l'énergie que lorsqu'il fait nuit. Si, toutefois, vous n'êtes pas présent en journée, vous revendez votre surplus à EDF (qui a une obligation d'achat), mais à un tarif bien inférieur au tarif auquel vous achetez l'énergie.

## L'autoconsommation collective

L'autoconsommation collective existe en France depuis 2018. Elle repose sur le principe de la répartition de la production entre un ou plusieurs consommateurs proches physiquement. Elle est à dissocier de l'Autoconsommation Collective et Citoyenne (ACC).

Dans un projet d'autoconsommation collective, la consommation d'électricité d'un ou plusieurs bâtiments est couverte grâce à l'énergie d'un ou plusieurs moyens de production, généralement solaires (au sol ou sur toiture), au sein d'une zone définie pouvant aller jusqu'à 20 km de rayon.

C'est une façon innovante de créer des boucles courtes de l'énergie, de partager le KWh produit à l'échelle locale.

Dans ce type de projet, les citoyens ne sont pas parties prenantes. A titre d'exemple, un bailleur installe des panneaux photovoltaïques en toiture sur un immeuble et facture à ses locataires l'énergie consommée. C'est le producteur d'énergie (ici dans cet exemple, le bailleur) qui définit les tarifs qu'il souhaite appliquer dans le cadre de la revente à ses locataires. Il est désigné Personne Morale Organisatrice.

Certaines collectivités ou bailleurs sociaux ont déjà franchi le pas en France.

### Saint-Michel-de-Dèze



Saint-Michel-de-Dèze possède déjà une centrale photovoltaïque sur le toit de l'école et envisage de créer une centrale à l'échelle de la commune (appelée centrale villageoise).

## Focus sur l'autoconsommation collective citoyenne (ACC)

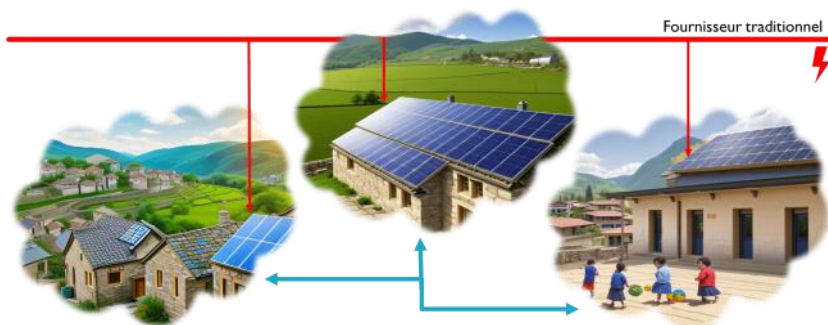
L'autoconsommation collective (ACC) c'est consommer à plusieurs l'électricité produite par un ou plusieurs moyens de production locaux, très souvent des centrales solaires (toitures, ombrières et parcs au sol) publiques ou privées.

L'électricité produite localement va être consommée localement : tout d'abord par le **producteur (public ou privé)** lui-même s'il le souhaite, mais aussi par ses voisins volontaires (publics ou privés) qui rejoignent la *boucle locale* d'autoconsommation collective. La plus grande distance possible entre 2 participants (consommateurs ou producteurs) est de **2 km en zone urbaine et 20 km en milieu rural (sur dérogation)**.

Dans une boucle d'autoconsommation collective, les échanges monétaires sont arbitrés par l'ensemble des participants (habitants, collectivités territoriales et/ou entreprises) réunis au sein d'une **Personne Morale Organisatrice (PMO)**. Un vrai pouvoir « d'agir » du territoire sur la ressource en électricité produite localement ! De plus, cette démarche peut permettre d'intégrer une dimension sociale importante en luttant contre la précarité énergétique, en

définissant des tarifs spécifiques pour les foyers les plus modestes par exemple. Ce type de décision est discuté et validé par la PMO, instance de gouvernance partagée (public/privé/producteur/consommateur).

Face aux intérêts révélés par l'ACC et aux enjeux de transition énergétique du territoire, le SHVC mène depuis 2023 un travail de concertation sur territoire des hautes vallées cévenoles (Gard/Lozère). Ce projet est présenté dans l'article ci-contre.



Les énergies produites par l'école, le hangar agricole et quelques maisons individuelles sont mises en commun et peuvent être consommées sur le territoire en fonction des besoins. Tout le monde reste raccordé à un fournisseur d'énergie traditionnel pour avoir de l'énergie la nuit et par mauvais temps.





## Vers une énergie locale et en circuit-court en Cévennes pour tous !

Sous l'impulsion de la commune de Saint Michel de Dèze, de la région Occitanie et avec le soutien des intercommunalités, le Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles accompagne le territoire dans un projet d'Autoconsommation Collective et Citoyenne (ACC).

Depuis 2022, les prix de l'énergie ont fortement varié mettant en difficulté particuliers, collectivités, artisans et entreprises. Or, le territoire cévenol possède un fort ensoleillement, propice à la production d'énergie photovoltaïque. Par ailleurs, dans le cadre de sa démarche Agenda 2030, le Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles a la volonté d'amplifier la production locale d'énergies renouvelables à l'échelle locale et lutter contre la précarité énergétique sur le territoire.

Avec le soutien financier des intercommunalités (Communauté de communes Cévennes au Mont Lozère et Alès Agglomération), l'appui de partenaires comme la SAS Cévennes Durables, le réseau ECLR, ENEDIS... et la volonté d'élus et de citoyens, le Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles souhaite **développer un réseau de « boucles » afin que tout citoyen et acteur local (entreprise, artisan, collectivité...)** (en fonction de la production) **puisse se fournir, s'il le souhaite, en énergie renouvelable locale à un tarif stable et compétitif.**

Les conditions pour le faire sont aujourd'hui assez favorables. La crise énergétique de 2022-2023 a incité l'Etat à lever des freins : extension possible de la distance d'interconnexion entre producteurs et consommateurs et subventions à l'autoconsommation. Il est, de plus, possible d'utiliser les lignes électriques déjà existantes sur une distance de 20 km dans nos communes peu denses en population. Enfin les compteurs intelligents, qui équipent maintenant presque tous les foyers,

13 réunions publiques animées  
20 collectivités volontaires  
3 sites de productions déjà identifiés pour une puissance totale de 140 kWc.

permettent d'obtenir les données techniques de production et de consommation des participants au projet afin de pouvoir rémunérer les producteurs et facturer les consommateurs.

Plusieurs réunions publiques ont déjà eu lieu à Saint-Martin-de-Boubaux, Saint-Etienne-Vallée-Française, Saint-Michel-de-Dèze, Cendras et au Pont-de-Montvert... Les retours de nombreux participants sont très positifs et les communes commencent à solliciter leurs citoyens pour savoir s'ils souhaitent rejoindre ce projet.

### Les prochaines étapes

Afin d'évaluer la faisabilité du projet, il est impératif **d'identifier et caractériser les producteurs d'énergies photovoltaïques** (uniquement les contrats signés après le 10/10/2021) **et les consommateurs** pour ainsi définir l'offre et la demande par boucle. A partir de ces éléments, il s'agira de calculer des tarifs d'achat et de vente et, en parallèle, travailler sur les modalités de gouvernance du projet. Il s'agit également de désigner la PMO (Personne Morale Organisatrice) qui

sera chargée pour le compte des producteurs et consommateurs de faire le lien avec les services d'ENEDIS. Il a été proposé à la SAS Cévennes Durables (collectif citoyen engagé dans les questions de transition énergétique sur le territoire) de jouer le rôle de PMO sur le territoire. C'est lors de son Assemblée Générale prévue le samedi 22 juin à 10h00 à St-Michel-de-Dèze que la SAS se prononcera sur cette responsabilité. (cf. article en page suivante).

Si vous êtes intéressés ou souhaitez plus d'infos, contactez-nous au :

Tel : 04.28.70.82.20.  
Mail : energie@shvc.fr

### Bon à savoir avant de vous engager !

En tant que consommateur et/ou producteur au sein d'une boucle, il est indispensable de conserver un abonnement chez un fournisseur « classique » (EDF, ENERCOOP...), l'installation photovoltaïque ne fonctionnant qu'en journée (le réseau existant étant utilisé aussi indifféremment par les 2 fournisseurs).

Il est également nécessaire de disposer d'un compteur communiquant (type LINKY).

Retrouvez en page suivante le carte des collectivités intéressées par le projet.

## Le territoire s'engage



Après avoir réalisé plus d'une dizaine de réunions publiques et autant de réunions avec les élus, le SHVC demande aux collectivités de se positionner de manière officielle d'ici fin juin sur les implications dans la 1ère boucle d'ACC et indiquer leur besoin en termes d'études préalables. Après recueil de ces avis, le SHVC ainsi que la commune St-Michel-de-Dèze (initiateur du projet) déposeront un dossier auprès de la Région afin de faire financer la prochaine étape du projet d'Autoconsommation Collective et Citoyenne. L'objectif est de conduire en 2024 les études préalables pour une mise en service de la 1ère boucle ACC en hautes vallées cévenoles courant 2025.

## De l'ACC à la sobriété

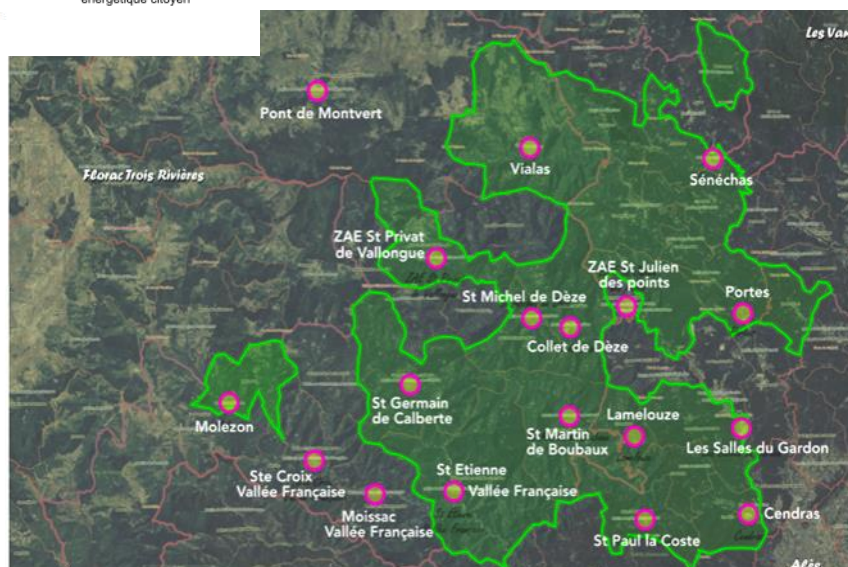
Investir dans l'énergie photovoltaïque et plus spécifiquement dans l'autoconsommation collective et citoyenne permet de se réappropriier les enjeux de la production et de la consommation énergétique. Ceci étant, il convient de rester vigilant et d'accompagner les acteurs locaux dans des démarches de sobriété énergétique et éviter quelques écueils (déséquilibre entre les consommations

et la production, surconsommation liée au moindre coût du kWh produit en ACC...). Le SHVC souhaite accompagner les acteurs locaux dans une démarche de sobriété, d'efficacité énergétique... par des actions de sensibilisation, de formation ou d'information..

*D'après une étude d'Énergie Partagée, pour 1 euro investi en fonds propres dans un projet d'énergie citoyenne, 2,57€ de la valeur créée retombe sur le territoire.*

-  Syndicat des hautes vallées cévenoles (SHVC)
-  Commune impliquée dans le projet de nouveau modèle énergétique citoyen

Carte des communes ayant manifesté un intérêt pour le projet d'Autoconsommation Collective et Citoyenne



## SAS Cévennes Durables

La SAS (société par actions simplifiée) Cévennes Durables a été fondée en 2014 par un collectif de citoyens qui souhaitait pouvoir agir directement sur la transition énergétique.

Son statut lui permet de regrouper des investissements citoyens et de bénéficier de subventions de la région Occitanie pour développer des projets d'énergie renouvelable.

Entièrement gérés par des bénévoles, les fonds apportés à cette organisation sont entièrement réinvestis dans la création de centrales solaires photovoltaïques et d'autres ressources seront exploitées à l'avenir (chaudière bois, moulins à eau...). Pour le moment, cinq installations sont en activité, pour une puissance totale de 93 kWc et d'autres sont en cours d'études ou de construction.

Pilier citoyen, la SAS Cévennes durables bénéficie de l'aide

régionale : 1 € apporté par les citoyens, 1 € apporté par la région Occitanie. Ce droit de tirage de subvention pourra être un levier important de financement pour développer de nouvelles installations dans le cadre du projet d'autoconsommation collective citoyen qui est en train de démarrer dans les hautes Cévennes.

Pour les habitants de nos vallées, c'est un moyen d'investir localement, avec de vraies retombées en termes d'emploi et de gain d'autonomie énergétique. La possession d'actions donne également un droit de vote et les statuts ont été rédigés pour que chaque personne qui entre dans

la SAS ait une voix, quel que soit son nombre d'actions.

Il est donc possible d'agir directement sur la gouvernance et sur la transition énergétique sur le territoire, même pour des foyers modestes puisque l'action ne vaut que 50 euros.

Pour en savoir plus et rejoindre ce collectif citoyen, rendez-vous sur le site Internet :

<https://wp.cevennes-durables.fr/>

### Assemblée Générale

Le samedi 22 juin  
à 10h00  
à Saint-Michel-de-Dèze



## Zones d'accélération des énergies renouvelables

La loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables, promulguée en mars 2023, demande aux communes de définir, après concertation avec les habitants, des « zones d'accélération » où elles souhaitent voir s'implanter des projets d'énergies renouvelables.



Extrait du portail cartographique mis à disposition des communes

Ces zones seront alors relayées aux porteurs de projets qui pourront y bénéficier d'avantages financiers afin de renforcer leur attractivité.

Les communes des hautes vallées cévenoles sont en cours de recensement de ces zones et, la plupart étant en zone cœur ou d'adhésion du Parc National des

Cévennes (PNC), doivent tenir compte de certaines contraintes.

En zone cœur de Parc, une autorisation d'installation du PNC est nécessaire et l'installation sur les bâtiments patrimoniaux (toits en lauze) est interdite. Elle est possible sur de petits bâtiments annexes (garages, abris bois...)

En aire d'adhésion, c'est la charte qui s'applique via les communes et il convient de consulter le PLU avant tout démarrage de projet, qui nécessitera de toute façon une autorisation de travaux de la municipalité.

## Nouvelles chaudières à biomasse à Cendras et Sénéchas

Le maillage des réseaux de chaleur à biomasse s'élargit dans les hautes vallées cévenoles avec deux nouvelles chaudières bois, et les conduites de chaleur qui les accompagnent, à Cendras et à Sénéchas.

À **Cendras** la nouvelle chaudière à copeaux de bois a une puissance de 120 kW et inaugure un second réseau de chaleur pour la commune. Elle alimente la salle polyvalente, le foyer des Jonquilles, la friperie solidaire et la médiathèque. Il sera même possible de l'étendre par la suite à d'autres bâtiments proches. Le combustible aura une provenance locale et sera fourni par le chantier d'insertion « Les Jardins du Galeizon ».

À **Sénéchas**, la nouvelle chaudière à plaquettes a été mise en service en octobre. D'une puissance de 40 kW, elle alimente en chaleur le bâtiment de l'ancien presbytère. Là encore le bois provient de la commune et plaquettes sont fabriquées par la commune, du 100% local !

Ces actions s'inscrivent dans les objectifs de l'Agenda 2030 porté par le SHVC. Ceci étant, il convient d'être prudent et rester

vigilant sur la consommation de la biomasse et les conditions d'exploitation de celle-ci. Même si le bois est défini comme une ressource renouvelable, celle-ci ne se renouvelle pas en une année ! D'autre part, la forêt joue d'autres rôles tout aussi importants : régulation du climat, lutte contre l'érosion, espace de loisirs... De plus, la forêt peut produire, si tant est qu'on lui apporte les soins nécessaires, des bois de bonne qualité mieux valorisables que le bois énergie. Aussi, il est important de penser la question de

la transition énergétique et la forêt dans toutes leurs composantes pour ne pas risquer de mettre en péril la forêt et ainsi s'assurer de s'inscrire dans une démarche vertueuse.



Le silo et le local de la chaudière de Sénéchas. Photographie du bulletin municipal de Sénéchas.



## Lancement du Comité citoyen des Hautes Vallées Cévenoles

*Soucieux d'impliquer, de faire participer, de recueillir des idées d'habitants et d'acteurs locaux pour construire ensemble un avenir vivant et durable en Hautes Vallées Cévenoles, le Syndicat a proposé la mise en place d'un comité citoyen. Plus de 40 personnes se sont inscrites. Retours sur les premiers échanges !*



Après deux réunions consacrées à la définition des règles de fonctionnement du comité citoyen, le collectif de citoyens a choisi 4 thématiques pour initier des réflexions et actions : les abeilles, le sylvopastoralisme et l'eau, les mobilités et le thème de la nuit.

De la création d'un annuaire des producteurs locaux à la réflexion sur la gestion forestière, en passant par le sujet majeur de la mobilité et des accès cyclables, les pistes d'actions sont nombreuses !

Vous pouvez retrouver sur le site internet du Syndicat (<https://shvc.fr/comite-citoyen/>) le règlement ainsi que les comptes-rendus des précédentes réunions.



Afin de développer une culture commune, autour de ces sujets, des premières rencontres sur le terrain ont eu lieu : merci à Sylvie Lorand, à **Chamborigaud** pour son accueil dans son jardin où elle met en place et expérimente de nombreuses solutions pour retenir, stocker, infiltrer l'eau (si vous souhaitez vous aussi rencontrer Sylvie Lorand et son jardin, rendez-vous mardi 23 juillet—voir article en page suivante); merci à Jony Brès à **Soustelle** pour accueil dans sa forêt qu'il jardine avec passion et soin; merci à Gilles Lecuir pour son accueil sur ses terrasses à **St-Martin-de-Boubaux** qu'il entretient de façon à favoriser la biodiversité qu'il observe, admire et photographie le plus souvent possible !

**Si vous souhaitez rejoindre le comité citoyen, adressez un mail à [energie@shvc.fr](mailto:energie@shvc.fr)**

Après inscription, vous recevrez directement les informations et pourrez accéder au forum qui permet aux membres d'échanger des idées, des documents...

Le personnel du Syndicat participe aux réunions afin de suivre les échanges et faire, si besoin, remonter aux élus du Syndicat des propositions du comité citoyen. Il accompagne à ce jour le comité citoyen sur les aspects logistiques et méthodologiques.

### Qui peut participer?

Pour participer au comité citoyen, il faut :

- Habiter dans une commune adhérente au Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles (au titre de la compétence MAB) soit les communes de: Bonnevaux, Cendras, Le Chambon, Chamborigaud, le Collet-de-Dèze, Génolhac, Lamelouze, le Martinet, Molezon, Portes, Ste Cécile-d'Andorge, St-Etienne-Vallée-Française, St-Germain-de-Calberte, St-Martin-de-Boubaux, St-Michel-de-Dèze, St-Privat-de-Vallongue, St-Paul-la-Coste, les Salles-du-Gardon, Sénéchas, Soustelle, La Vernarède et Vialas.
- Ne pas être un élu en exercice
- S'inscrire par mail à [energie@shvc.fr](mailto:energie@shvc.fr)

bienveillance  
réflexions agir écoute  
dialoguer respect  
**actions**  
expression  
participation échanges  
transitions démocratie  
partage implication



Rencontre chez Gilles Lecuir à Saint-Martin-de-Boubaux.  
© Mireille Jean



Le Syndicat vient de finaliser le programme de l'été. Au bord de l'eau, de nuit ou sous terre, il y en aura pour tous les goûts !

**Samedi 29 juin**

*Mialet*

**Etonnant papillon**

*une journée à la découverte de  
l'Azuré du Serpolet  
A partir de 10h30*

**Vendredi 5 juillet**

*Saint-Paul-la-Coste*

**Sur les traces du castor**

*Balade nocturne  
de 19h30 à 22h*

**Lundi 8 juillet**

*Soustelle*

**A l'écoute des cris de la  
nuit, et à la recherche des  
castors et des chauves-  
souris**

*Balade nocturne avec la  
LPO Occitanie  
A partir de 19h30*

**Jeudi 11 juillet**

*Vialas*

**Inventaire participatif  
des papillons**

*de 9h30 à 16h30*

**Mardi 16 juillet**

*Saint-Paul-la-Coste*

**A la découverte  
des papillons**

*de 9h30 à 12h*

**Jeudi 18 juillet**

*Peyremale*

**Sur les traces du castor**

*Balade nocturne  
de 19h à 22h*

**Mardi 23 juillet**

*Chamborigaud*

**Visite du jardin aménagé  
pour l'eau par  
Sylvie Lorand et atelier  
« fabrication d'oyas »**

*de 9h30 à 12h*

**Lundi 29 juillet**

*Saint-Germain-de-Calberte*

**Balade au fil de l'eau**

*de 16h à 18h30*

Inscriptions auprès du Foyer Rural  
de Saint-Germain-de-Calberte à  
foyerrural48370@gmail.com

**Jeudi 1<sup>er</sup> août**

*Vialas*

**Inventaire participatif des  
papillons**

*de 9h30 à 16h30*

**Découverte nocturne de la  
mine d'argent**

*de 20h30 à 22h30*

Retrouvez le  
programme détaillé  
et inscrivez-vous sur  
[www.biosphera-  
cevennes.fr](http://www.biosphera-cevennes.fr)

**Jeudi 8 août**

*Soustelle*

**Opération  
Nettoyons le Galei-  
zon !**

*de 9h à 12h*

**Samedi 24 août**

*Lamelouze*

**Nuit internationale de la  
Chauve-souris**

*de 17h30 à 22h*

**Mercredi 4 septembre**

*Vialas*

**Inventaire participatif  
des papillons**

*de 9h30 à 16h30*

Découvrez en page suivante  
la programmation pour le  
cinéma de plein-air !

## NOUVEAUTE

**Biosphera vous ouvre ses portes pour des VISITES GUIDEES gratuites**

Tous les troisièmes mercredis du mois, Biosphera vous accueille pour une visite guidée de l'exposition permanente. Inscription conseillée au 04.66.07.39.25. pour être tenu informé en cas d'annulation.

**Rendez-vous les mercredis 17 juillet, 21 août et 18 septembre prochains.**

## Le ciné sous les étoiles

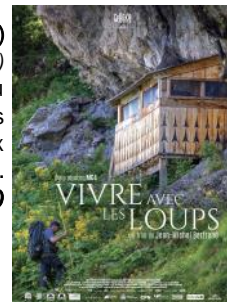
Comme tous les étés, le SHVC s'associe à CINECO pour vous proposer une série de projections en plein air. Les séances sont gratuites et pourront être suivies d'un échange sur le sujet traité par chaque film. En cas de mauvais temps, la projection pourra avoir lieu dans la salle communale.

### Vivre avec les loups, de Jean-Michel Bertrand (2023)

Film documentaire (1h29)

Le réalisateur nous parle du loup d'une manière totalement nouvelle et inattendue. Il y aura bientôt des loups un peu partout en France. Il faut donc apprendre à « vivre avec les loups ». Dépassant les postures polémiques, l'auteur nous amène de manière sensible et cinématographique à percevoir différemment la nature qui nous entoure et les animaux qui l'habitent.

**Le Martinet – Mardi 16 juillet à 21h30**



### La théorie du boxeur, de Nathanaël Coste (2023)

Film documentaire (1h38)

Vagues de chaleur, sécheresses, gels tardifs ou ravageurs, le climat se dérègle et notre agriculture doit bifurquer... Mais vers où ? Nathanaël Coste enquête dans la vallée de la Drôme pour comprendre comment les agriculteurs s'adaptent, tout en questionnant la résilience alimentaire des territoires.

**Sainte-Croix-Vallée-Française (Le Piboulio) – Mardi 23 juillet à 21h30**

**Sénéchas – Mardi 20 août à 21h30**

### La ferme des Bertrand, de Gilles Perret (2023)

Film documentaire (1h29)

50 ans dans la vie d'une ferme... Haute Savoie, 1972 : la ferme des Bertrand, exploitation laitière d'une centaine de bêtes tenue par trois frères célibataires, est filmée pour la première fois. En voisin, le réalisateur Gilles Perret leur consacre en 1997 son premier film, alors que les trois agriculteurs sont en train de transmettre la ferme à leur neveu Patrick et sa femme Hélène. Aujourd'hui, 25 ans plus tard, le réalisateur-voisin reprend la caméra pour accompagner Hélène qui, à son tour, va passer la main. A travers la parole et les gestes des personnes qui se sont succédé, le film dévoile des parcours de vie bouleversants où travail et transmission occupent une place centrale : une histoire à la fois intime, sociale et économique de notre monde paysan.

**Sainte-Cécile-d'Andorge – mardi 30 juillet à 21h30**

**Soustelle – Vendredi 9 août à 21h30**



## Ouverture de

# La Catiche

Le Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles finit d'aménager un Tiers-lieu à l'étage de Biosphera. Ce lieu offrira un espace composé de 5 bureaux en open-space, un espace détente-repas et un accès à une imprimante-scanner.

Cet espace pourra être réservé par toute personne ou structure détenant un numéro SIRET en ayant au préalable signé une convention de prestation et le règlement intérieur. Plusieurs formules seront proposées.

Au-delà de la mise à disposition de bureaux, il s'agira de réfléchir avec les utilisateurs à l'animation du lieu !



Si vous êtes intéressés ou souhaitez plus d'informations, contactez-nous au : 04.66.07.39.25. ou par mail à biosphera@shvc.fr

Ouverture prévue en septembre.

#### Pourquoi « la catiche » ?

La catiche est une cavité souterraine qui sert de refuge à la loutre. Et la loutre est la mascotte du Club nature qu'anime le Syndicat. Les enfants se sont désignés « Les petits loutrons » ! Il manquait la maison !

Projet soutenu et financé par le GAL Cévennes, la Région Occitanie, Alès Agglomération et la mairie de Cendras.

## Journées Européennes du Patrimoine

**Samedi 21 et dimanche 22 septembre de 10h à 17h**

Profitez de ce weekend pour découvrir ou redécouvrir l'espace muséographique de Biosphera autour de la relation Homme-Nature dans les vallées cévenoles :

Accès libre toute la journée &

- ◆ Visites guidées (1h environ) sur les 2 jours : départ à 11h, 14h et 15h30.
- ◆ Visite commentée du jardin médiéval de l'Abbaye le samedi à 10h et 11h (sur inscription)
- ◆ Visite commentée de l'Abbaye bénédictine le dimanche à 10h et 11h, sur inscription.

Inscription au 04.66.07.39.25.  
ou sur [www.biosphera-cevennes.fr](http://www.biosphera-cevennes.fr)

Événement organisé par le Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles en partenariat avec la Mairie de Cendras

Journal du Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles

Directeur de publication : Yannick Louche

Ont participé à la réalisation de ce numéro : Carola Arndt, Céline Barron, Émilie Brès, Guillaume Cirillo, Arnaud Lory, Louisiane Pantel-Jouve, Gloria Ola, Jean-Luc Richter, Maëlle Staal, Juan Pablo Rodriguez

Relecture : Jean-Pierre Michelet Impression : Impact Imprimerie - 1 800 exemplaires



Retrouvez-nous également sur :

